

## AGENDA DU COMITE DES FETES

Samedi 12 novembre :  
**soirée Harengs**

Vendredi 2 et samedi 3  
décembre : **Téléthon**

Samedi 3 décembre :  
**bûche de Noël**

Samedi 7 janvier :  
**Noël des enfants**

Jeudi 12 janvier :  
**assemblée générale**

Samedi 18 février :  
**soirée à thème**

Mercredi 22 février :  
**mardi gras**

Samedi 31 mars : **loto**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement permet de connaître la population résidant en FRANCE . Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc ... Ces informations, une fois collectées, restent confidentielles. Les communes sont chargées par la loi de préparer et de réaliser les enquêtes auprès de la population.

La commune de Gerville est concernée cette année. C'est Mme Danièle Buisson qui a été nommée par le Conseil Municipal en tant que coordonnateur communal auprès de l'INSEE. Elle vous rendra visite entre le 19/01/12 et le 18/02/12 afin de fournir puis de collecter les formulaires.

# GERVILLE INFOS

Numéro 39

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Novembre 2011

## Le mot du Maire

### Faire contre mauvaise fortune bon cœur : notre devise pour 2011 ?

Cet été et le début de l'automne n'ont pas été porteurs que d'excellentes nouvelles. La pire pour nos finances communales étant l'annonce début juillet, par Didier Marie, Président du Conseil Général, de la suspension des subventions du Département jusqu'en 2013 !

Mais toutes ces mauvaises nouvelles n'entament pas notre détermination, bien au contraire ! La plupart de nos projets sont maintenus. Ils sont juste .... étalés dans le temps, histoire d'attendre des temps meilleurs et le retour des subventions. Seul le projet de création de logement locatif, au 3 rue des Alizés est abandonné. Nous avons cette année encore, fait le choix de ne pas augmenter les impôts et nous espérons bien pouvoir continuer dans ce sens. Les aides aux familles ont été maintenues. Elles permettent de réduire le coût des activités culturelles et sportives des enfants ou encore de se former aux gestes d'urgence pour une somme modeste.

Comme en témoignent ce numéro 39 de Gerville infos, les nombreuses animations du village montrent notre volonté de faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre ensemble, un endroit où les mots fraternité et solidarité ne sont pas vains.

Avant de vous laisser découvrir le reste de notre petit journal, je tiens à vous rappeler que l'année 2012, sera importante pour notre pays. Les élections présidentielles et législatives dessineront notre quotidien au moins pour les 5 années suivantes. Il est encore temps pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales de le faire. Non, tous les candidats ne se valent pas ! Ne laissez pas les autres choisir pour vous. VOTEZ !

*Thierry Masurier*

## INFORMATIONS UTILES

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:

**le mardi de 15 h à 19 h, le vendredi de 10 h 30 à 12 h**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur rendez-vous**

Répondeur téléphonique au **02 35 29 30 43**

✉: [mairie-gerville@laposte.net](mailto:mairie-gerville@laposte.net)

### PERMANENCES DE LA BIBLIOTHEQUE

mardi et vendredi de 17 h à 19 h

### SALLE POLYVALENTE

Contact : M<sup>me</sup> Gognet 02 35 27 01 30

Tarifs: vin d'honneur 80 €, journée 170 €,  
deux jours 220 €, vaisselle 0,80 €/personne.

### SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Au conseil municipal.....	2,3
Informations diverses.....	4,5
Gerville insolite .....	6,7
Animations du village.....	8-11

### Directeur de la publication :

Thierry Masurier

### Rédacteurs :

Nadège Auguet, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville



**Connaissez-vous le C.A.U.E ?**

## Au conseil municipal

### Taxe d'aménagement

En vue de remplacer la TLE (Taxe locale d'équipement), qui doit être supprimée, le Conseil Municipal décide d'instituer, sur l'ensemble du territoire de la commune, la taxe d'aménagement au taux de 2%.



### Maison 3 rue des Alizés

Après plusieurs études de restauration en vue de créer un logement locatif et suite à l'appel d'offre sur les travaux, aucune proposition ne paraissant réalisable, le Conseil Municipal décide de vendre la maison du 3 rue des Alizés.

### Matériel informatique

Une nouvelle tour plus performante pour la mairie a été achetée auprès de DPI informatique pour un montant de 638,01 € TTC. L'ancienne tour remplacera un ordinateur en panne à la bibliothèque.

### Terrain rue des Alizés

Il a été décidé de vendre le terrain sis rue des Alizés. Les travaux de viabilisation seront à la charge des acquéreurs. Cette transaction se fera sous réserve du rachat du terrain par la commune à l'EPFN et de l'obtention du permis de construire.



### Toiture Mairie / Bibliothèque

La toiture va être rénovée par l'entreprise Hacher pour un coût de 15012,31 € HT (17954,72 € TTC). Une demande de subvention a été faite.

## Animations du village

### Saint Michel



La Saint Michel a été cette année l'occasion de fêter « notre Michel ». Après 23 années de bons et loyaux services en tant qu'agent technique de la commune, Michel Ebran était à l'honneur à l'occasion de son départ en retraite. De nombreux Gervillais étaient venus partager le verre de l'amitié avec lui.

Cette petite cérémonie était aussi un passage de relais. Elle a permis d'accueillir sa remplaçante, Caroline Recher, que nous voyons désormais quotidiennement affairée aux nombreuses tâches nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.



**?** **CAUE signifie Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement**

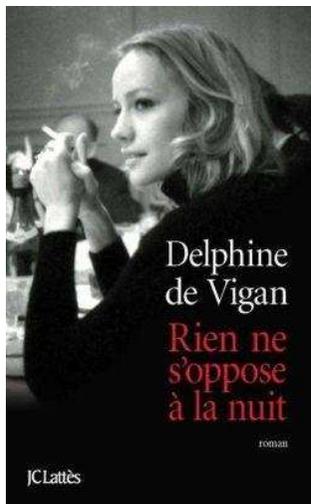
Il a pour objectif général la promotion de la qualité du cadre de vie. Plus précisément, ses missions consistent à **informer**...faire découvrir une architecture moderne et un urbanisme humain dans le respect du patrimoine, donner des orientations qualitatives dans le contexte juridique en vigueur, montrer des expériences réussies,...**sensibiliser**... à la sauvegarde des paysages, l'intégration des bâtiments publics, la cohérence des équipements, la réflexion en amont sur les aménagements,...**conseiller**... pour opérer le bon choix entre différentes propositions, pour une meilleure insertion dans le site,...**former**... aux nouvelles législations en matière d'aménagement du territoire, aux techniques douces et respectueuses de l'existant, au regard sur les paysages et le bâti,...

N'hésitez pas à contacter le C.A.U.E de Seine-Maritime au 02.35.72.94.50 et à consulter son site internet [www.caue76.org](http://www.caue76.org) où de nombreuses animations (conférences, démonstrations, visites...) vous sont proposées.

## Animations du village

### Bibliothèque

Pour cet automne 2011, la bibliothèque de Gerville met l'accent sur les nouveautés littéraires de la rentrée en faisant l'acquisition d'une quinzaine de nouveaux ouvrages. Les amateurs de romans pourront en effet emprunter



les livres qui font parler d'eux en cette saison de prix littéraires: « Le système Victoria » d'Eric Reinhardt, « Des vies d'oiseaux » de Véronique Ovaldé, « Rien ne s'oppose à la nuit » de Delphine De Vigan, « Le ravissement de Britney Spears » de Jean Rolin ou « Cet instant là » de Douglas Kennedy sont, entre-autres, dans nos rayonnages.

La BDP est passée le 18 octobre, renouvelant près de 300 livres. Comme vous pouvez le voir, de nombreuses lectures en perspective...

Nous tenons à saluer M. Gérard Tricheur qui rejoint l'équipe de bénévoles après avoir suivi une formation de cinq jours. Nous pouvons aussi vous

signaler qu'une exposition sur le polar européen (nordique mais aussi anglais, italien ou espagnol) est commandée.

Pour finir, nous tenons à rappeler que la bibliothèque est ouverte à tous, Gervillais et non Gervillais, et qu'en plus elle est gratuite !

### Club Fleurs d'Automne

Les activités du Club ont repris depuis la mi-septembre. Les jeudis, tous les quinze jours, de 14 h à 18 h, les adhérents se réunissent dans la petite salle pour jouer aux cartes ou au scrabble. Sept fois par an un échange se fait avec le club de Vattetot-sur-mer.

Nous rappelons que le Club est aussi ouvert aux non Gervillais et que le tarif d'adhésion est de 16 € pour l'année.

Contact: Jean-Luc Dionisi au 02 35 29 13 65

## Au conseil municipal

### Accessibilité

Deux places réservées aux personnes à mobilité réduite ont été aménagées près de la mairie et de la salle polyvalente par l'entreprise AXIMUM pour un montant de 720 € HT (soit 861,12 € TTC).



### Lutte contre les inondations



Suite aux inondations de l'hiver dernier rue des Magnolias, et en accord avec les propriétaires concernés, des travaux sont prévus par la Communauté de Communes afin de limiter les risques d'inondation. Cela prenant toujours un certain temps, nous avons estimé plus prudent de réaliser dès maintenant l'abaissement du talus qui

bordait la mare du Bihorel. Cela devrait permettre d'évacuer l'eau plus rapidement et d'éviter qu'elle ne s'accumule sur la route et n'atteigne les propriétés.

### Inscriptions sur les listes électorales

Nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales doivent être faites pour le 31 décembre 2011 afin de pouvoir voter pour les présidentielles (22 avril et 6 mai 2012) et les législatives (10 et 17 juin 2012). Vous pouvez venir vous inscrire à la mairie ou utiliser le nouveau téléservice de demande d'inscription en ligne grâce au site « [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) ». Il permet de transmettre de manière dématérialisée, à la commune du lieu de résidence, la demande d'inscription ainsi que les pièces justificatives associées.

## Informations diverses

### Où en est le PLU ?

La rédaction du document était terminée mais il a fallu attendre plusieurs mois afin que le contenu soit mis en conformité avec le Grenelle de l'environnement. Le texte du PADD va donc devoir être redébatu en Conseil Municipal en fin de mois. Il devra ensuite passer en comité syndical au pays des Hautes Falaises (qui vient de réélire une présidente). Il y aura après les étapes de l'enquête publique puis de l'avis formel des services de l'état.



Sous les lignes, prudence : restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter pour toutes situations à proximité des lignes électriques.

ERDF  
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Rte  
Réseau de transport d'électricité

### Campagne ERDF

Quelle que soit votre activité, soyez prudents, ne touchez jamais une branche, un engin ou un objet en contact avec une ligne électrique.

En cas d'accident :

- Interdire l'accès pour empêcher un autre accident (distance minimum de 5 mètres).
- Appeler les pompiers (18), la gendarmerie (17) et le SAMU (15)

Pour plus d'informations :

[www.sousleslignes-prudence.fr](http://www.sousleslignes-prudence.fr)

### Elagage

Concernant l'élagage des plantations ayant une emprise sur la voie publique, nous rappelons que, dans l'hypothèse qu'une mise en demeure sans résultat aurait été faite, le maire est en droit de procéder à l'exécution des travaux afin de garantir la sûreté et la commodité de passage. Les frais sont alors à la charge des propriétaires négligents.

## Animations du village

### 13 juillet : soirée grillade

La traditionnelle soirée grillade a eu lieu le 13 juillet, réunissant environ 70 convives à la salle des fêtes. Une soirée barbecue que beaucoup ne rateaient pour rien au monde, moment convivial par excellence. Elle s'est poursuivie comme à l'accoutumée par la retraite aux flambeaux dans le village avec les enfants et leurs lampions.

### Le Jour de la nuit

Cette année, c'est par une nuit chaude et très claire qu'une soixantaine de personnes sont venues marcher dans le village, à la lueur des étoiles et de la Lune. Cette randonnée a permis de faire le point sur les bienfaits d'une nuit noire, mais aussi de découvrir quelques aspects de la vie secrète des chauve-souris. Un animal bien méconnu, mais en danger. Un animal qui mérite d'être respecté.

La randonnée s'est terminée dans la cour de l'école, avec la présentation de nichoirs. Chacun peut en effet transformer un petit coin de son jardin en refuge à animaux.

Et, comme d'habitude, malgré la chaleur estivale, le vin chaud et le chocolat nous ont permis de terminer cette soirée agréablement.

### Appel aux bénévoles

**Le comité des fêtes fonctionne sur la base du bénévolat. Tous les événements proposés dans l'année sont préparés par une équipe qui s'investit pour rendre le village vivant. Tous ceux et toutes celles désirant la rejoindre sont les bienvenus. Chacun donne le temps qu'il peut. On se rencontre une fois avant chaque événement (ou groupe d'événements, quand les dates sont proches), pendant une heure pour se répartir les besoins en préparation. Il n'y a bien sûr pas obligation d'être présent à toutes les manifestations.**



## Animations du village

### Comité des fêtes

#### Rallye du 1<sup>er</sup> Mai

Comme tous les ans, une quinzaine d'équipages se sont retrouvés à la salle du Clos Normand de bonne heure et de bonne humeur pour se lancer dans un rallye automobile particulièrement passionnant. Réflexion, agilité, sens de l'orientation ont permis à chacun de résoudre les énigmes et les épreuves proposées.

Après une journée ensoleillée bien remplie, c'est autour d'un bon repas que les résultats ont été proclamés et que la journée s'est achevée.



#### Après-midi sportive

Les ados du village et leurs copains se sont retrouvés un mercredi du mois de juin pour une rencontre sportive amicale. Répartis en équipes, gars et filles mélangés, ils se sont affrontés au foot et au tchouk-ball, dans des matchs plein de vigueur et d'agilité.

Après une telle dépense physique, quoi de mieux que de finir cet agréable moment autour d'un bon goûter...

#### Soirée Feu de camp

Le 2 juillet marquait le début des vacances scolaires. C'était donc la date parfaite pour que les jeunes du village se retrouvent pour fêter l'été !!! Direction Maniquerville, où Bernard et Sandrine Thierry, propriétaires de la Ferme aux Escargots, avaient accepté de nous accueillir pour une soirée barbecue et feu de camp. Sans oublier les marshmallows !!!

Tennis de table, ballon, histoires drôles ont agrémenté la soirée. Bernard nous a même offert le privilège d'une petite visite de nuit de son élevage !!! Une soirée qui s'est terminée, non sans regret, au milieu de la nuit...

Encore un grand merci à Bernard et Sandrine pour leur accueil chaleureux dans leur propriété !!! Et surtout, n'hésitez pas à aller la visiter !!!

## Informations diverses

### Projet d'agglomération (suite ... et fin ?)

La réforme des collectivités territoriales, voulue par le chef de l'État, avait pour objectif de rationaliser la carte des intercommunalités. Toutes les communes de France devaient être rattachées, de gré ou de force, à une structure intercommunale qui devait atteindre au minimum, la taille critique de 5000 habitants. En Seine-Maritime, ces objectifs étaient déjà atteints. Mais le préfet a choisi de proposer un schéma incohérent et très éloigné des préoccupations des habitants de notre département. Heureusement, les élus locaux ne s'y sont pas trompés et ont rejeté, en masse, ce schéma. Le préfet, contraint de faire marche arrière, a dû annuler quatre des cinq regroupements prévus.

Malheureusement pour notre territoire, la volonté présidentielle d'un « Grand Havre » (élément essentiel du « Grand Paris ») l'a emporté, ce qui a permis au préfet d'annexer les communautés de communes de Criquetot l'Esneval et de St Romain de Colbosc à la CODAH, malgré les réticences d'une partie des élus locaux. Notre pays des Hautes Falaises en est la principale victime. La constitution d'une agglomération autour de Fécamp, soutenue par les élus de la ville et de la communauté de communes aurait engendré une augmentation substantielle des dotations d'État. En empêchant sa création, le préfet ampute le pays des Hautes Falaises d'une des cinq communautés qui le composent, et met ainsi à mal l'ensemble des projets portés par cette structure (SCOT, contrats de pays...)

Ce qui fait, entre autres, que notre PLU n'a pu être examiné pour l'instant par le comité syndical du pays des Hautes Falaises.

### Réduction des publicités

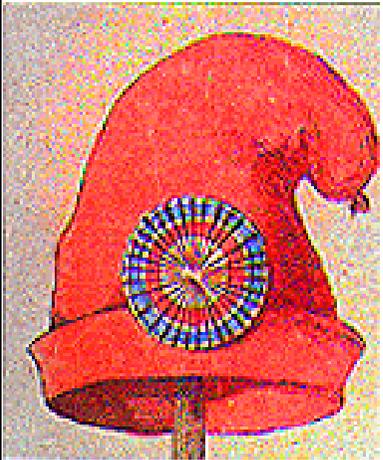
**Si vous désirez lutter contre la prolifération de publicités dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez demander un autocollant comme celui-ci à la mairie.**



## Gerville insolite

### Gerville sous la Révolution / Pierre O'Brenan

La période révolutionnaire est un des épisodes les plus mouvementés de l'histoire gervillaise. De nombreux personnages s'y illustrent mais s'il en est un qui incarne au mieux les perturbations de l'époque c'est sûrement Pierre O'Brenan.



Né à Compiègne, nous trouvons d'abord sa trace en 1781, au moment où il se fait ordonner prêtre. Nommé curé de Maniquerville en 1790, son comportement est celui d'un homme d'église respectueux des traditions, aussi proche de ses fidèles que de la famille Thiboutot qui occupe alors le château. D'ailleurs, le 15 février 1791, il refuse de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé. Mais le 3 avril, sentant son éviction prochaine, il se soumet à la loi et rejoint le camp des « jureurs ». C'est alors qu'il commence à montrer un tout autre

visage, celui d'un révolutionnaire convaincu. C'est lui qui est retenu pour faire l'homélie à Montivilliers, chef-lieu de district, le 20 octobre 1791, après l'élection des curés constitutionnels.

Mais en quoi O'Brenan intéresse-t-il notre commune?

C'est qu'il va être l'essentiel sujet de discorde entre Gerville et Maniquerville. Fin 1793, quand le culte catholique est remplacé par le culte de la Raison, l'église de Gerville est pillée. Pierre O'Brenan fait apparemment partie des profanateurs qui jettent statues et mobilier devant le portail de l'église avant de souiller les hosties consacrées !

Le 9 février 1794, en présence de tous ses paroissiens réunis dans l'église de Maniquerville, il annonce qu'il ne leur dira plus la messe et qu'il ne se considère plus comme leur curé. Il se rend alors à Fécamp et annonce à ses amis de la société populaire qu'il abandonne ses « fonctions magiques » et remet alors officiellement ses lettres de prêtrise. Le 21 février 1794, il assiste à la première réunion de la société populaire gervillaise.

Ce Club des « Sans-culottes de la Manche », comme ils se font rapidement appeler, a été mis en place grâce à l'appui de la 14<sup>ème</sup> Compagnie du bataillon de Montargis casernée au château de Ribeuf à Gerville. Il est parmi les clubs les plus avancés de la région dans l'engagement révolutionnaire. O'Brenan en est l'un des membres les plus actifs. Il est, par exemple, l'un des deux commissionnaires chargés de se rendre auprès de la municipalité pour lui reprocher de ne pas avoir encore retiré la croix surmontant le clocher ! De son côté, Maniquerville, ne lui pardonne pas d'avoir abandonné sa mission sacerdotale. Lambert, le maire, n'hésite pas à se substituer au prêtre, chantant les vêpres en surplis, alors que tout acte de culte est interdit. Il exige par ailleurs qu'O'Brenan abandonne le presbytère. La guerre est d'autant plus déclarée que dénonciations et séances d'épuration des membres des sociétés populaires et des municipalités des deux communes vont bon train.

Le 23 mars 1794, O'Brenan est élu président de la société gervillaise. Il n'hésite pas à écrire aux Jacobins de Paris pour leur dire avec quelle énergie on s'efforce à Gerville de faire respecter les lois républicaines. Mais dès le 1<sup>er</sup> avril, il est arrêté suite à un procès verbal envoyé par les Maniquervillais au Directoire du district de Montivilliers.

En effet, le 31 mars, lors d'une réunion haute en couleurs, 19 dépositions avaient été enregistrées à son encontre. Il était, entre autres, accusé avoir déclaré que « tous les gens du district étaient des gueux et des manants, tout comme ceux du département ». Malgré les nombreuses démarches effectuées en sa faveur, O'Brenan est détenu à l'abbaye de Montivilliers puis jugé comme suspect au Tribunal révolutionnaire après avoir été transféré à Paris. Ensuite sa trace nous échappe un peu... Mais selon l'abbé Décultot il aurait été condamné à mort puis guillotiné. Comme vous pouvez le constater, un destin vraiment révolutionnaire !

Biblio:

Le canton de Goderville pendant la Révolution, Gérard Leterc, ISBN 978-2-7466-1252-5

« Gerville, hier et aujourd'hui », abbé Gilbert Décultot, *Le journal de Criquetot*, 1980

Tour des Archives de Rouen

